



A retenir en AVRIL et MAI

Vie associative

ASSEMBLEE GENERALE du mardi 30 avril : Première assemblée générale de nos adhérents depuis l'entrée de l'OLPPR au sein des PEP69/ML, 54 personnes ont pris connaissance des différents rapports statutaire et participé :

1. au renouvellement du conseil d'administration.

Ont vu leur mandat renouvelé :

Mme VINCENT Mathilde

Mme BUCHAILLE Annie

M.TRALLERO Thierry

M.BREYSSE Pierre

M.BOCHARD Bernard

Pas de nouveaux administrateurs.

2. Le Bureau est reconduit dans son intégralité.

Pour rajeunir la composition de notre CA ... Une information qui peut intéresser nos bénévoles qui exercent par ailleurs une activité salariée. Consultez le lien : <https://www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html>

3. A la fixation du montant de la cotisation, qui sera maintenue à 20 Euros cette année.

CONSEIL SCIENTIFIQUE des PEP RHÔNE/METROPOLE de LYON :

Le conseil scientifique des PEP6ML lance son premier appel à projets de recherche, dorénavant annuel : « *L'enjeu est de produire une transformation de la réalité ainsi que de nouvelles connaissances concernant cette réalité. Cette année, l'appel à projets porte sur la thématique de l'évaluation. La réponse à cet appel doit être obligatoirement portée conjointement par un laboratoire et par une structure de notre association* ». Une lettre d'intention devait être fournie pour le 30 avril, une présélection aura lieu le 15 juin, les dossiers définitifs seront remis jusqu'au 15 octobre et le ou les projets sélectionné(s) seront prévenus le 30 novembre. Tout renseignement à n.eglin@lespep69.org

INFORMATIONS/ASSOCIATIONS/PARTENAIRES

La JEUNESSE au PLEIN AIR du RHÔNE et de la Métropole de Lyon tiendra son Assemblée Générale ordinaire **le Mercredi 22 mai 2019 à 18 h 00 au pôle de formation des Francas 1 bis place Henri Barbusse - 69200 Vénissieux.**

L'Assemblée Générale ordinaire de l'association " LA FERME DE LA CROIX-ROUSSE" aura lieu le lundi 13 mai à 19h sur le site de L'INTERNAT CHAZIÈRE.

DuoDay : UNE INITIATIVE NATIONALE : Communication de Thérèse Rabatel Adjointe au Maire de Lyon déléguée à l'égalité femmes-hommes et aux personnes en situation de handicap.

Pour la première fois, la Ville de Lyon s'engage comme structure d'accueil dans le DuoDay, une initiative nationale déployée par le Secrétariat d'Etat aux personnes en situation de handicap. A cette occasion, un site internet national a été créé, <https://www.duoday.fr/>, avec pour mission de :

- a/ Communiquer globalement sur l'opération ;
- b/ Centraliser les offres des structures d'accueil et les candidatures des personnes en situation de handicap ;
- c/ Permettre l'organisation de duos par les structures accompagnantes pour une meilleure adéquation entre l'offre et la demande.

Le principe du Duoday est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille - à l'occasion de la journée nationale : le 16 mai 2019 - une personne en situation de handicap pour participer ce jour-là à l'activité d'un-e professionnel-le volontaire. La Ville de Lyon dans le Duoday afin de sensibiliser les agent-es aux problématiques qui se posent aux personnes handicapées dans l'exercice d'un emploi, et pour faire découvrir la diversité des métiers de la Ville de Lyon. Actuellement, les services de la Ville recensent les offres d'accueil (une trentaine de nos agents à ce jour, bon début !) qui seront ensuite disponibles sur le site DuoDay. Je vous invite à relayer cette opportunité auprès de vos adhérent-es afin qu'ils participent au DuoDay, que ce soit à la Ville de Lyon ou dans d'autres structures d'accueil du territoire. Pour cela, il faut s'inscrire sur le site de DuoDay, que l'on soit une personne en situation de handicap candidate ou une structure accompagnante.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le numéro vert dédié au DuoDay : 0800 386 329, ou à aller visiter le site internet.

Duoday est ouvert :

- a/ aux personnes en situation de handicap ;
- b/ actuellement sans emploi ou bien accueillies en ESAT, EA... ;
- c/ âgées d'au moins 14 ans ;
- d/ quel que soit le handicap.

COLLECTIF HANDICAP 9 à LYON 9ÈME :

Le neuvième arrondissement, dont le maire est **Bernard Bochard**, administrateur des PEP et ancien directeur de l'OLPPR, s'engage à travers le Collectif Handicap 9 à ce que les personnes en situation de handicap exercent pleinement leurs droits. L'arrondissement accueille de très nombreuses structures dont la mission est d'apporter une aide dans la vie sociale et quotidienne et dans l'accès au travail et aux loisirs. **Il oeuvre à la réalisation d'une ville inclusive.**

EVOLUTION du MODE DE CONTESTATION des DECISIONS de la MDPH :

Depuis le 1er janvier 2019, les tribunaux du contentieux de l'incapacité, TCI, ont disparu. Les règles

pour contester une décision de la MDPH ont changé. Jusqu'à présent, on pouvait faire des recours gracieux, et/ou des recours contentieux auprès d'un tribunal du contentieux de l'incapacité. Dorénavant, si vous contestez une décision de la MDPH, il faut obligatoirement faire un recours RAPO, (*recours administratif préalable obligatoire*). Il s'agit d'un courrier adressé à la CDAPH, (*commission des droits des personnes handicapées*). Si la MDPH ne répond pas à votre recours administratif préalable obligatoire (RAPO) dans un délai de deux mois après l'envoi du recommandé, cela équivaut à une décision implicite de rejet de sa part. Dès lors, vous avez deux mois pour envisager de faire un recours contentieux. Cela se fait dorénavant auprès du pôle social du tribunal de grande instance dont vous dépendez. Cette démarche est gratuite et il n'est pas obligatoire de faire appel à un avocat.

DÉFICIENCES SENSORIELLES ET HANDICAPS RARES **Pôle Petite Enfance : Camsp et Réseau Sens**

PAIR - AIDANCE ET DEMAIN ?..

Le 9 avril s'est tenu le second séminaire « Pair-aidance, et demain ? » auquel ont assisté deux professionnelles du CAMSP et du réseau SENS et un administrateur. Deux ateliers ont permis d'affiner la définition de ce qu'était la « pair-aidance » et surtout de se projeter sur ce que les associations étaient prêtes à mettre en place pour développer ce concept. **Le matin la réflexion se fit en inter-association autour de quatre thèmes : Se rencontrer, Représenter, Informer, Aider soutenir**, pour tenter de mieux définir ce qu'était la « pair-aidance » et ce qu'elle n'était pas. Parmi les idées les plus intéressantes qui ont émergé, celle de mettre en place un parrainage dans les établissements pour adultes. Il fut aussi beaucoup insisté sur la complémentarité entre professionnels et « pairs-aidant ». **L'après midi, on pouvait rêver « et que feriez vous si vous n'aviez pas de limite financière pour favoriser la pair aidance ? »**. Cette réflexion se fit par association. Le groupe PEP émit de nombreuses idées, la plus importante étant la mise en place d'un lieu convivial inter établissements et services où parents et adolescents les plus âgés pourraient se rencontrer en un lieu de répit où avoir des activités non liées au handicap. **Troisième réunion à la rentrée. D'ici là tenter de faire ce que l'on a dit... Créer un groupe pour mettre en place une formation de « pair-aidant » non diplômante, faire un catalogue des bonnes idées, aller dans les écoles de travailleurs sociaux pour faire connaître le concept.**

CAMSP DÉFICIENTS VISUELS : RENCONTRE AVEC L'ARS.

Une rencontre avec l'ARS et la Métropole concernant le fonctionnement du CAMSP DV a eu lieu le 27 mars. Cette rencontre devait faire le point sur le fonctionnement du CAMSP DV en l'absence d'un médecin. Les démarches effectuées par le cabinet de recrutement pour trouver un ophtalmologue sont restées vaines. Nous avons pu rappeler les modalités de fonctionnement actuelles avec une mission particulière confiée à l'orthoptiste. Si cette situation reste inconfortable, le bilan de fonctionnement montre que l'activité d'accompagnement des familles et des enfants n'a pas été impactée grâce à un énorme travail de coordination avec les médecins libéraux et hospitaliers. Les conséquences sont plus importantes sur la mission ressource et bilan conseil qu'il est compliqué de maintenir au même rythme avec des délais d'attente plus importants.

ARS et Métropole renouvellent donc leur autorisation pour que nous poursuivions ce fonctionnement selon les mêmes modalités et nous invitent à orienter nos recherches vers un médecin pédiatre. Une nouvelle rencontre aura lieu fin 2019 pour faire un bilan de ce fonctionnement en mode dégradé.

Pôle à vocation Régionale : CTRDV

LA PREMIÈRE POLICE DE CARACTÈRES CONSTRUITE POUR LES DV ET GRATUITE EST NÉE.

Le CTRDV a développé depuis deux ans la première police de caractères spécifiquement conçue pour les DV. **Luciole est née.** Structure des lettres, encombrement des mots, espacemen... la police de caractères Luciole a été pensée autour d'une douzaine de critères pour offrir la meilleure expérience de lecture possible aux personnes déficientes visuelles. **Luciole est gratuite.** Vous pouvez l'utiliser, la modifier ou la diffuser, y compris pour des usages commerciaux.

Pour découvrir le projet en détail et télécharger le caractère :

www.luciole-vision.com

Luciole

Une police
de caractères
pour les
personnes
malvoyantes

POUR INFORMATION :

JOURNÉES NATIONALES 2019 DE ALFPHV : (Association de Langue Française des Psychologues spécialisés pour Personnes Handicapées Visuelles.)

Les 46èmes Journées d'Etude de l'ALFPHV auront lieu les 3-4-5 octobre 2019 à Lyon dans les locaux de l'Université Lumière Lyon 2.

Le constat des psychologues praticiens spécialisés dans la déficience visuelle est unanime quant à une évolution des problématiques en lien avec le handicap visuel. La déficience visuelle a durant plusieurs années été pensée dans une simple dualité « cécité et malvoyance ». Cette dualité n'est plus, ou pas assez suffisante pour penser l'accompagnement des personnes atteintes de déficience visuelle. L'évolution d'une conception duelle vers une conception plurielle qui comprend des déficiences visuelles et la reconnaissance de troubles et problématiques associés, implique nécessairement un remaniement des pratiques. Remaniement qui ne peut pas faire l'impasse de l'évolution des connaissances scientifiques.

De même, la société qui semble plus que jamais ancrée dans le concept « d'approche inclusive » nous mène à (re)penser la place de l'un dans sa relation à l'autre, aux autres, chaque un porteur de croyances et de représentations sur le handicap visuel. Désormais le travail du psychologue demande l'intégration progressive d'un cadre plus large de pensées et de connaissances sur le handicap visuel qui rende compte de l'évolution sociétale, des pratiques innovantes et le dépassement des dualités. Ce cadre, produit de l'expérience du praticien, tiré des connaissances du clinicien, devient un vecteur d'inclusion tant des personnes que des pratiques ou des modèles théoriques actuels.

Ces Journées d'Etude seront organisées par Anna-Rita GALIANO, en partenariat avec le laboratoire DIPHE (Développement, Individu, Processus, Handicap et Éducation) de l'Université, les PEP 69 ML avec le CAMSP DV et DA , et le CTRDV (Centre Technique Régional pour Déficients Visuels).

Tarifs : Adhérents 200€, Non adhérents ou Formation Continue 300€, Étudiants ou personnes sans emploi 50€.

Agrément Formation Continue de Les PEP 69 ML : ADPEP Formation 82 69 08867 69. N° SIRET : 779 904 671 00178.

Pour tout renseignement concernant ces Journées : ALFPHV2019Lyon@gmail.com

LE PROCHAIN CA DU COMITÉ LOUIS BRAILLE AURA LIEU LE 21 MAI À 17H30 à la maison des jeunes et de la culture, 28 quai Rambaud, 69002 Lyon. Un lunch suivra cette réunion.

S'inscrire à : malou.loisel@gmail.com

DOMAINE SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Pôle parcours d'inclusion

DES NOUVELLES DU SESSAD DE LA DUCHÈRE

Un groupe de 7 enfants, accompagnés par la psychomotricienne et l'art-thérapeute, ont fait une sortie à la journée lors des vacances d'avril au parc de loisirs médiéval Salva Terra à Haute Rivoire pour revivre le temps des châteaux forts, de la chevalerie et des tournois. Entraînement à l'épée, combat équestre à la lance.... Cette sortie fait suite à un projet de découverte de notre histoire qui se déroule avec ce groupe d'enfants sur l'année scolaire.

A la Toussaint : visite de grottes - préhistoire dans l'Ain et ateliers, en février, visite du musée Gallo-Romain.

DES NOUVELLES DE L'ITEP MARIA DUBOST

Le 22 mars 2019, les PEP 69/ML recevait le collectif H69, collectif d'associations travaillant dans le handicap mental

Après une matinée de travail, les participants ont pu se restaurer grâce à une équipe de l'ITEP Maria



Dubost. Cette équipe avait la veille et le matin même composé un superbe lunch aux saveurs aussi variées qu'originales.

Les jeunes se sont comportés en vrais professionnels tant dans la préparation du lunch que dans le service. Il



s'agit de **Bouarara Michaud Abdelkader**, de **Dahmani Alexandre**, de **Dambrin Théo**, de **Delsol Yoann** et de **Morere Samir**.

Un grand merci à tous ainsi qu'à l'équipe encadrante, Clément Pavlina (ES), Monique Gleizal (ETS), Philippe Méténier (ETS) et Abdel Aouimeur (Adjoint du directeur).

RÉUNION GÉNÉRALE DU DITEP :

Le **30 mars 2019** les personnels du DITEP de VILLEURBANNE : (ITEP - dispositif d'inclusion - hébergement séquentiel à la Villa - SESSAD) ont été réunis pour faire le point sur l'activité du dispositif et envisager les évolutions nécessaires de son projet en vue de la rentrée 2019

Après un exposé de la situation et des objectifs de la réunion, Mme NEUILLY, Directrice du dispositif a présenté à l'équipe :

- La réponse à l'appel d'offre pour une recherche action sur l'évaluation des dispositifs externalisés à Louis Pasteur et Mûrice Leroux. L'équipe est partante pour s'inscrire dans ce travail de recherche qui se déroulera sous la responsabilité de Monsieur ROSSELLO et du directeur.
- Sa proposition à l'équipe pluridisciplinaire pour aller présenter la classe externalisée et son travail sur le parcours de l'enfant au sein du DITEP lors des journées de l'AIR'e à Montpellier les 4,5,6 décembre 2019.

Puis elle a donné la parole aux différents services .

En résumé de ces échanges, et à l'issue de la présentation du bilan et des perspectives de leur activité par les responsables des services et des échanges entre tous les professionnels, il ressort le souci général de poursuivre la coordination de l'action des différents modules du dispositif et de développer les synergies nécessaires afin d'offrir à chaque enfant accueilli un parcours adapté à ses besoins, tourné vers l'inclusion en évitant les ruptures possibles.

Le dispositif doit s'enrichir de l'arrivée des ITEP et SESSAD de l'OLPPR. L'équipe du SESSAD de la Duchère doit être rencontrée le 22 juin.

Présente à cette réunion, l'association a pu relever l'engagement et le dynamisme de l'ensemble des équipes autour du projet du DITEP.

LE DITEP DE VILLEURBANNE LANCE UNE ÉTUDE SUR L'ÉVALUATION QUALITATIVE CLINIQUE DE SES DISPOSITIFS D'INCLUSION SCOLAIRE.

« Ce projet visera l'évaluation qualitative de l'accompagnement mis en place par le DITEP auprès d'un collège et d'une école primaire. Référé à la psychologie clinique, il examinera, via une méthodologie participative, l'évolution des pratiques professionnelles côté DITEP et côté scolaire dans un souci de coopération ».

Pour cela le Ditep s'est associé à **Johann Jung**, maître de conférences en psychologie et psychopathologie cliniques du Centre de Recherche en Psychopathologie et Psychologie Clinique de l'Université Lumière LYON 2 et à **Jean-Jacques Rossello**, psychiatre, psychanalyste qui mène une double activité libérale et salariée, entre autres au DITEP.

L'éducation Nationale est représentée par la **direction du collège Môrice Leroux et de l'école Louis Pasteur de Villeurbanne.**

Sont également impliqués l'Université Lumière Lyon2, les laboratoires Education, Cultures, Politiques et développement, Individu, Processus, Handicap, Education.

La recherche débutera en janvier 2020 pour une durée de trois ans. La participation d'autres DITEP est envisagée sur les deux dernières années. Engager un doctorant ou post-doctorant est envisagé, et une journée d'étude est projetée à la fin de la première année pour présenter la méthodologie et les premiers résultats.

« Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une première recherche action (2002-2006) avec le Pr. Pascal Roman (Université Lyon2), centrée sur le travail du SESSAD à Montluel (PEP69), puis une deuxième (2011-2015) avec le Pr. Georges Gaillard (Université Lyon2) centrée sur le processus de transformation de l'ITEP de Villeurbanne en DITEP ».

Pôle de l'AIN

QUELQUES NOUVELLES DE L'IME "LA COTIÈRE".

- Le 18 avril, les enfants du groupe Étoile ont participé à une journée découverte du cirque. Une idée de groupe pour la rentrée prochaine...
- Cassandra et Antoine, deux jeunes du groupe Galaxie, sont partis et ont intégré l'IMPRO le Prélion.
- Nous poursuivons les travaux d'adaptation des bâtiments, nous avons terminé pendant les vacances d'avril l'aménagement de la cuisine.
- Nous finalisons les plans pour aménager une salle Snoezelen. Les espaces Snoezelen sont utilisés pour l'exploration des sens. En pratique, cela prend la forme d'une stimulation multisensorielle (visuelle, tactile, auditive et olfactive) dans un espace adapté, qui peut changer. Grâce aux différents accessoires, la pièce change d'atmosphère. Cet équipement, d'un coût de 9000 €, sera financé en partie grâce à une participation de 5000 € du Rotary Club d'Ambérieux.
- Prochain week-end Répét pour les jeunes du groupe Comète du 17 au 20 mai

ET DU SESSAD BELLEVUE

- **Nous accueillons depuis le 8 avril Chouchane Kieusseian, psychologue, en remplacement de Maeva Coumert qui diminue son temps de travail. Mme Kieusseian a travaillé auparavant au PEP 91.**
- **Nous avons organisé le 16 avril une chasse aux œufs pour les enfants et les parents du SESSAD, prétexte à un temps de rencontre convivial pour les familles et les professionnels. Malgré un temps pluvieux, 15 familles étaient présentes, une cinquantaine de personnes. À refaire.**
- **Deux groupes d'enfants ont été accueillis pendant les vacances d'avril à l'internat Chaziere. Très belle expérience, les enfants ont été ravis de découvrir cette « GRANDE MAISON » et ils souhaitent rencontrer leurs petits camarades de l'internat, donc à suivre...**
- **Dernière journée de formation autour de la mise en dispositif SESSAD/IME le samedi 11 mai pour l'ensemble des professionnels.**

Bonne lecture.....

Association départementale
des Pupilles
de l'Enseignement public

109, rue du 1^{er} Mars 1943
BP 91100
Parc Actimart - Bâtiment D
69100 VILLEURBANNE

Tél . 04 37 43 14 14
Télécopie. 04 37 43 00 55
Courriel. adpep69@wanadoo.fr

Retrouvez nous
sur le web
<http://lespepenrhônealpes.org>